



Introduction

Le présent document est destiné aux employeurs, aux travailleurs et aux participants/clients des lieux de culte. Il donne un aperçu des risques éventuels liés à la COVID-19 en milieu de travail.

Dans tous les cas, les directives des autorités locales de santé publique doivent être suivies et des pratiques générales de prévention de la COVID-19 doivent être mises en œuvre, comme l'indique dans « [Protégez-vous et protégez les autres contre la COVID-19](#) »

Tenir compte des risques

Les rassemblements pour le culte, les prières, les rites, les visites et les cérémonies (p. ex. les mariages, les funérailles) peuvent impliquer un contact étroit avec d'autres personnes et des surfaces ou objets fréquemment touchés. Le risque de propagation de la COVID-19 dans ces circonstances dépend de divers facteurs, notamment du nombre et des caractéristiques des participants, des caractéristiques du lieu et des activités qui s'y déroulent, ainsi que des mesures d'atténuation adoptées par les employeurs pour réduire le risque de propagation du virus.

La situation de chaque rassemblement ou événement peut être unique. Évaluez individuellement le risque pour chaque activité et interaction. Il peut se révéler impossible d'offrir l'ensemble des services. Tenez compte de ce qui suit :

- Quelles seront les activités de vos employés (p. ex. dépistage des participants, nettoyage et désinfection)?
- Combien de personnes participeront?
- L'événement sera-t-il proposé à plusieurs groupes ou membres au fil du temps (p. ex. chevauchement des groupes, services consécutifs)?
- L'événement est-il prévu pour un nombre limité de personnes qui devront s'inscrire au préalable, ou les gens pourront-ils se présenter ponctuellement?
- Les participants seront-ils proches (c.-à-d. à moins de deux mètres) les uns des autres?
- Les participants auront-ils des interactions prolongées ou cumulatives avec d'autres personnes?
- Le lieu est-il intérieur ou extérieur? La ventilation est-elle suffisante s'il est intérieur?
- Les participants auront-ils des contacts fréquents avec des surfaces et des objets fréquemment touchés (p. ex. poignées de porte, interrupteurs, robinets d'évier, poignées pour chasse d'eau des toilettes)?
- Les participants partageront-ils des articles?
- Du matériel d'appoint peut-il être déplacé ou retiré des lieux?
- Quelles seront les activités proposées? Comprennent-elles des instructions verbales et de la musique (cris ou chants)?
- Des aliments et des boissons seront-ils servis?
- Combien de temps durera l'événement?
- L'événement aura-t-il lieu en un ou plusieurs endroits?
- La taille de l'installation permet-elle de prendre des mesures d'éloignement physique?
- Quelles autres activités ont lieu dans l'installation (p. ex. garderie, services aux personnes vulnérables, programmes pour enfants, collectes de fonds, etc)

Communication



- Informez à l'avance tous les employés et participants de tout changement dans les politiques ou les pratiques, y compris des heures réduites ou un accès restreint (p. ex. salles de toilette, casiers, etc)
- Cette information peut être communiquée en ligne, par l'intermédiaire de publicités, au moyen d'avis sur les portes d'entrée et verbalement par les employés.
- Placez des affiches indiquant aux employés et aux autres personnes de ne pas entrer dans l'établissement s'ils sont malades, s'ils soupçonnent d'avoir été exposés ou s'ils ont voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours.
- Placez des affiches partout dans l'installation pour encourager l'éloignement physique, le nettoyage et la désinfection de l'équipement, l'hygiène des mains et le respect de l'étiquette respiratoire.
- Assurez-vous que l'ensemble des communications conviennent aux personnes de tous les âges, de toutes les capacités, de tous les niveaux d'alphabétisation et de toutes les langues.
- Collaborez avec des entrepreneurs externes, des fournisseurs, etc. pour veiller au respect de vos exigences de sécurité relatives à la COVID-19.
- Envisagez un site web ou un système téléphonique de réservation préalable pour vous aider à gérer le nombre de membres sur place et à réduire l'attente.
- Envoyez les formulaires nécessaires, documents de décharge, etc. par voie électronique.
- Demandez aux membres de ne pas arriver plus de 15 minutes avant l'heure de début du service et de partir rapidement après.
- Aidez les membres à comprendre que des mesures de protection et une réduction des services sont nécessaires, et que leur expérience peut être différente. Demandez-leur de faire preuve de considération à l'égard des employés et des autres membres.

Dépistage

- Songez à poser des questions de dépistage avant que les employés et les membres entrent dans l'installation en utilisant une liste de contrôle fournie par votre autorité de santé publique, ou demandez-leur de remplir un questionnaire.
- Les symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre et selon les groupes d'âge.
- Les personnes âgées, les personnes de tous âges ayant des problèmes de santé chroniques, les personnes de tous âges qui sont immunodéprimées et les personnes atteintes d'obésité sont exposées à un risque accru et à des conséquences plus graves de la COVID-19. Les symptômes les plus courants sont les suivants :
 - toux nouvelle ou aggravée,
 - essoufflement ou difficulté à respirer;
 - température égale ou supérieure à 38°C;
 - sensation de fièvre;
 - frissons;
 - fatigue ou faiblesse;
 - douleurs musculaires ou courbatures;
 - perte récente de l'odorat ou du goût;
 - mal de tête;
 - symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements);
 - importante sensation de malaise général;
 - éruptions ou changements cutanés (chez les jeunes enfants).
- Il peut s'écouler jusqu'à 14 jours entre l'exposition au virus et l'apparition des symptômes. Certaines personnes atteintes de la COVID-19 présentent des symptômes légers ou sont totalement asymptomatiques.
- Consignez le nom et les coordonnées de tous les employés et membres, fournisseurs, entrepreneurs, etc. présents dans l'installation pour aider à la recherche des contacts par l'autorité locale de santé publique si



nécessaire. Veillez à la protection de la vie privée et au stockage des renseignements dans un endroit sûr et sécurisé.

- Établissez des procédures pour les personnes chez qui des symptômes sont relevés au cours du dépistage ou encore qui tombent malades durant leur présence dans l'installation. Elles doivent porter un masque (si ce n'est pas déjà fait), rentrer chez elles, de préférence sans utiliser les transports en commun, et appeler leur médecin ou l'autorité de santé publique locale pour obtenir des instructions complémentaires.

Éloignement physique, mesures d'ingénierie, mesures administratives et autres

- Permettez le travail à domicile dans la mesure du possible.
- Ne dépassez pas les limites maximales de rassemblement et d'événement dans votre secteur.
- Fixez les limites d'occupation pour l'événement de sorte qu'il puisse y avoir une distance d'au moins deux mètres entre les personnes.
- Organisez de petits événements dans des salles ou des espaces plus grands dans la mesure du possible.
- Envisagez d'offrir des services plus fréquents, mais pour de plus petits groupes, ou de les offrir à l'extérieur, pour favoriser l'éloignement physique.
- Envisagez de regrouper les personnes et les familles (en cohortes). Par exemple, organisez les présences de sorte que les mêmes personnes ou familles assistent au même service quotidien ou hebdomadaire pour minimiser le mélange de différentes personnes ou familles.
- Envisagez de modifier ou de suspendre certaines activités religieuses, comme la communion.
- N'offrez pas des services de garderie et des activités séparées pour les enfants. Les enfants doivent rester avec leurs parents ou tuteurs.
- Reconfigurez les stationnements pour limiter les points de rassemblement et assurez une séparation adéquate des employés (p. ex. en fermant une place de stationnement sur deux).
- Si possible, utilisez une entrée et une sortie désignées, dont les portes sont ouvertes de façon automatisée ou manuelle par une personne de l'installation.
- Éliminez les lignes ou les files d'attente si possible et encouragez les gens à se tenir à au moins deux mètres les uns des autres grâce à des affiches ou des repères pour les aider à maintenir une distance appropriée.
- Installez des barrières physiques (p. ex. plexiglas d'une hauteur supérieure à celle de la tête), ainsi que des marques au sol et d'autres repères visuels si nécessaire.
- Établissez des itinéraires à sens unique lorsque cela est possible dans l'installation, y compris les toilettes. Limitez l'accès aux zones où les membres n'ont pas besoin d'aller.
- Modifiez la disposition des sièges ou la disponibilité des places assises de sorte que les personnes puissent rester à au moins deux mètres l'une de l'autre. Bloquez des rangées ou des sections de sièges afin de favoriser l'éloignement.
- Retirez tout matériel d'appoint ou assurez un espace suffisant autour, ou encore mettez-le hors service à l'aide de barrières ou de panneaux.
- Limitez les visiteurs non essentiels, les bénévoles et les activités impliquant des groupes ou des organisations externes pendant l'événement.
- Les membres ne doivent être autorisés que pour la durée de l'événement et doivent partir rapidement lorsque l'événement est terminé. Découragez-les de se rassembler dans le hall d'entrée, les couloirs ou le stationnement.
- L'occupation des ascenseurs devrait être limitée pour permettre de maintenir une distance physique. Tous les ascenseurs doivent être désinfectés fréquemment.
- Les escaliers mécaniques devraient être munis d'une signalisation expliquant les procédures en vigueur pour assurer la sécurité, y compris une distance physique appropriée pendant l'utilisation.
- Privilégiez les activités de plein air où la distance physique peut être maintenue autant que possible.
- Si vous fournissez des toilettes portables, prévoyez également des stations portables de lavage des mains et veillez à ce qu'elles restent en service pendant toute la durée de l'événement. Si possible, fournissez des



stations de désinfection des mains sans contact.

- Assurez-vous que l'installation est suffisamment approvisionnée en fournitures pour le lavage des mains, notamment en eau et savon ou en désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool (pour le personnel et les enfants plus âgés qui peuvent utiliser le désinfectant pour les mains en toute sécurité), en serviettes en papier, en mouchoirs et en poubelles sans contact.
- Prévoyez suffisamment de temps pour désinfecter tout équipement partagé entre chaque utilisateur.
- Envisagez des mesures supplémentaires pour protéger les employés et les participants à risque de symptômes graves de la COVID-19, par exemple en offrant des options de participation en ligne pour aider à réduire le nombre de participants.
- Fermez les vestiaires communs. Demandez aux membres d'apporter leurs propres articles et de les garder avec eux (p. ex. manteaux, sacs, chaussures, tapis de prière, chapelets).
- Déconseillez les contacts physiques comme les poignées de main, les accolades et les tapes dans la main.
- Réduisez le niveau de bruit (p. ex., baissez ou éteignez la musique) pour que les gens puissent parler le plus doucement possible et évitent de crier.
- Découragez les chants ou les cris.
- Le chant, en particulier en groupe dans des lieux mal ventilés (p. ex. air recyclé), est considéré comme une activité à haut risque. Envisagez de ne faire chanter qu'un soliste (derrière une barrière comme un panneau de plexiglas) ou de faire jouer de la musique enregistrée ou instrumentale. Les chanteurs qui font partie du même ménage sont moins exposés et pourraient chanter ensemble tout en restant loin des autres.
- Éloignez les personnes qui jouent d'un instrument à vent ou d'un cuivre de deux mètres des autres personnes et séparez-les par une barrière physique (p. ex. un panneau de plexiglas).
- Envisagez d'utiliser des affiches ou de projeter l'information sur un écran plutôt que de distribuer des documents. Modifiez la manière dont les contributions financières sont recueillies. Envisagez les transferts électroniques ou une boîte de collecte pour les enveloppes ou les chèques. Ne passez pas un plateau commun. Si vous recueillez des enveloppes ou des chèques, faites appel à des employés et assurez le lavage des mains après la manipulation de papier ou d'argent.
- Envisagez de proposer d'autres méthodes pour offrir les services, comme des réunions virtuelles ou des conseils par téléphone, des services à l'auto ou des services dédiés aux personnes à risque de maladies plus graves ou de complications liées à COVID-19 (p. ex. les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes immunodéprimées ou les personnes souffrant d'obésité).
- Si vous proposez d'autres services, comme le service à l'auto, veillez à maintenir une distance physique (notamment en séparant les véhicules de deux mètres) et à ce que les toilettes mises à la disposition soient souvent nettoyées et désinfectées.

Ventilation et transmission par aérosol

- Dans la mesure du possible, envisagez d'organiser les activités ou événements à l'extérieur.
- Assurez-vous que les systèmes de ventilation des espaces intérieurs fonctionnent comme il se doit.
- Augmentez l'entrée et la circulation d'air extérieur autant que possible en ouvrant des fenêtres et des portes, en utilisant des ventilateurs ou d'autres façons. Cependant, n'ouvrez pas des fenêtres et des portes si cela présente un risque pour la sécurité des employés ou des participants.
- Dans les espaces fermés, des ventilateurs de refroidissement portables puissants pourraient accroître la propagation de la COVID-19. Utilisez d'autres moyens pour garder les pièces fraîches, comme le réglage des systèmes de ventilation des bâtiments et des unités de climatisation.
- Ajustez les systèmes de ventilation pour :
 - augmenter l'efficacité de la filtration au plus haut niveau approprié pour le système;
 - augmenter le flux/pourcentage d'air frais venant de l'extérieur (augmenter le pourcentage d'air extérieur dans l'approvisionnement en air du système de chauffage, ventilation et conditionnement d'air [CVCA], ouvrir les fenêtres et les portes, etc.);
 - limiter l'utilisation de l'aération sur demande et faire en sorte que le système continue à fonctionner

Lieux de culte



au réglage optimal.

- songez à utiliser des unités de filtration à haute capacité pour les particules (HEPA) portables.
- Consultez un professionnel des systèmes CVCA avant d'apporter des changements au système de l'installation.
- Réduisez les niveaux de bruit afin que les employés et les membres puissent parler le moins fort possible, afin d'éviter la propagation du virus par le fait de crier.

Hygiène personnelle

- Les postes de lavage et de désinfection des mains devraient toujours avoir suffisamment de savon et de désinfectant et être faciles à trouver près de l'entrée et des autres endroits appropriés (p. ex. bancs d'église, tables, podiums). Assurez-vous qu'ils sont accessibles aux personnes handicapées.
- Chaque personne devrait être en mesure d'assurer son hygiène des mains lorsqu'elle entre dans l'installation et en sort, après être allée aux toilettes, avant et après avoir mangé et bu, avant et après avoir touché des objets partagés et des surfaces communes et après avoir été en contact avec une autre personne.
- Encouragez une bonne étiquette respiratoire. Tout le monde doit éternuer ou tousser dans un mouchoir ou dans le creux du coude plutôt que dans les mains.
- Encouragez l'utilisation de mouchoirs en papier afin d'éviter la propagation des fluides corporels. Veillez à ce que chaque personne jette immédiatement les mouchoirs utilisés dans une poubelle doublée d'un sac et procède ensuite à son hygiène des mains.

Nettoyage et désinfection

- Selon le type de surface, le virus peut vivre sur un objet ou une surface pendant quelques heures ou quelques jours. Établissez un programme de nettoyage et de désinfection assorti d'un horaire et de listes de vérification pour toutes les zones et tout le matériel avant, pendant et après l'événement.
- Nettoyez et désinfectez les objets et surfaces les plus fréquemment touchés, comme le plancher (lorsqu'il est utilisé pour la prière), les comptoirs, les chaises, les poignées, les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets, les distributeurs de désinfectant, les stations de changement de couches, les stations de remplissage de bouteilles d'eau, le linge de maison, les livres, les podiums, les objets d'art et d'artisanat, les cartes de bingo, les objets religieux, les livres religieux et toute barrière de protection.
- Placez les produits de nettoyage et les poubelles doublées d'un sac à portée de main pour le nettoyage.
- Les espaces communs comme les salles de repas et les toilettes doivent également être nettoyés et désinfectés plus souvent.
- Enlevez les meubles et les objets qui ne peuvent être nettoyés facilement (p. ex. les recueils d'hymnes, les instruments, les objets de cérémonie, etc.)
- Nettoyez et désinfectez la zone de travail avant l'arrivée des entrepreneurs et après leur départ.
- Découragez l'utilisation de linge de maison pour éviter la contamination.
- En cas de lessive, ne secouez pas le linge sale. Utilisez des gants jetables et pratiquez l'hygiène des mains après avoir manipulé le linge. Nettoyez et désinfectez les paniers et les bacs.
- Respectez les exigences en matière de santé et de sécurité au travail de votre administration, notamment celles du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) pour les produits dangereux sur les lieux de travail.
- Formez les employés aux procédures de nettoyage et de désinfection et donnez-leur les fournitures adéquates et l'accès à de l'équipement de protection individuelle, s'il y a lieu.
- Suivez la fiche de sécurité du produit ou le mode d'emploi du fabricant (p. ex. port de gants, utilisation du produit dans un endroit bien aéré, quantité et durée d'utilisation du produit nécessaires pour tuer les germes).
- Lavez-vous les mains ou utilisez un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool avant et après l'utilisation d'un équipement de protection individuelle (EPI).



- Placez les produits de nettoyage et les poubelles doublées d'un sac à un endroit accessible aux employés.
- Nettoyez les surfaces visiblement sales avant de les désinfecter.
- Les méthodes de nettoyage humides (chiffons et vadrouilles humides) sont préférables aux méthodes sèches (dépoussiérage et balayage), car elles sont moins susceptibles de diffuser des gouttelettes de virus dans l'air.
- Utilisez du matériel de nettoyage réutilisable (serviettes, éponges, serpillières, etc.) qui peut être lavé avec du savon à lessive, puis séché complètement.
- Placez les articles de nettoyage jetables qui ont été utilisés (p. ex. les têtes de vadrouilles, les linges) dans une poubelle doublée d'un sac avant de les jeter dans les ordures normales. Les articles de nettoyage réutilisables peuvent être lavés avec du savon à lessive normal et de l'eau chaude (entre 60 et 90oC).
- Utilisez des produits désinfectants ménagers ou commerciaux pour détruire ou inactiver le virus.
 - Utilisez un désinfectant ayant un numéro d'identification du médicament (DIN). Ce numéro signifie que son utilisation a été approuvée au Canada.
 - Lisez et suivez les instructions du fabricant quant à l'utilisation sécuritaire des produits (p. ex. porter des gants, utiliser les produits dans un endroit bien aéré, laisser le désinfectant suffisamment longtemps sur la surface pour qu'il tue les germes selon le produit utilisé).
 - Si des produits désinfectants à usage domestique ou commercial ne sont pas accessibles, les surfaces dures peuvent être désinfectées à l'aide d'une solution de 5 ml d'eau de Javel (concentration d'hypochlorite de sodium de 5 %) et de 250 ml d'eau. Faites un test sur les surfaces avant d'utiliser de l'eau de Javel, car celle-ci peut être corrosive.
 - Si l'utilisation de liquides ne risque pas de les abîmer, désinfectez les appareils électroniques fréquemment touchés (p. ex. écrans tactiles, claviers de NIP, claviers d'ordinateur) avec des lingettes désinfectantes ou imbibées d'alcool.
- Passez un chiffon sur les surfaces de sorte qu'elles soient encore humides après le nettoyage.
- Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage des appareils électroniques utilisés régulièrement comme les claviers, les tablettes et les tableaux blancs électroniques. Si les appareils électroniques peuvent résister à l'utilisation de liquides, désinfectez-les avec de l'alcool à 70 %, par exemple avec des lingettes imbibées d'alcool.
- Après usage, jetez les mouchoirs, les lingettes, les gants et autres matériels de nettoyage à usage unique dans une poubelle doublée d'un sac de plastique.
- Remplacez les poubelles par des réceptacles sans contact ou retirez les couvercles qu'il faut toucher pour ouvrir.
- Videz les poubelles au moins une fois par jour. Utilisez des gants jetables lorsque vous manipulez les ordures.
- Appliquez l'hygiène des mains par la suite.

Équipement de protection individuelle (EPI)

- Continuez à utiliser l'EPI en cas de dangers ou d'urgences en matière de sécurité au travail, conformément aux directives de votre employeur et aux lois applicables.
- Des situations où l'on peut envisager d'utiliser un EPI pour se protéger contre la COVID-19 incluent :
 - port de gants pendant le nettoyage, conformément aux instructions de travail sécuritaire ou à la fiche de données de sécurité du produit;
 - port de gants jetables pour essuyer du sang ou des liquides corporels;
 - utilisation d'un EPI lorsque les soins directs sont inévitables (p. ex. premiers soins en cas d'urgence).
- Si des employés doivent porter de l'EPI, formez-les sur la façon de le porter, le retirer, l'utiliser, l'entretenir et travailler avec celui-ci. La formation doit aussi leur faire comprendre les limites de l'EPI.
- Nettoyez et désinfectez tout EPI partagé avant de le porter.
- Lavez-vous les mains avant de mettre de l'EPI et de nouveau après l'avoir retiré.



Masques non médicaux ou couvre-visages

- Le port d'un masque non médical ou d'un couvre-visage en tissu est une pratique personnelle supplémentaire qui peut aider à prévenir la propagation de la COVID-19. Portez un masque non médical lorsque :
 - vous êtes en public et pourriez côtoyer d'autres de près;
 - vous êtes dans un espace intérieur en compagnie de personnes qui ne font pas partie de votre ménage;
 - les autorités de santé publique locales vous le conseillent.
- Les enfants de moins de deux ans ne doivent pas porter de masque non médical ni de couvre-visage. Les enfants âgés de deux à cinq ans peuvent porter un masque s'ils sont surveillés. Les enfants de plus de cinq ans doivent suivre les mêmes conseils que les adultes quant au moment où ils doivent porter un masque non médical ou un couvre-visage.
- Veillez à ce que [toutes les personnes portent correctement leur masque](#), en prenant soin de couvrir le nez et la bouche. Les personnes doivent être informées qu'elles doivent éviter de toucher le masque lorsqu'elles le portent.
- Sachez que les masques non médicaux ont des limites et que l'utilisation et l'élimination inadéquates des masques peuvent accroître le risque d'infection.
- Il faut conseiller aux personnes de changer leur masque s'il est mouillé ou sale. Elles peuvent apporter un deuxième masque dans un sac en papier, une enveloppe ou un contenant propre qui n'emprisonne pas l'humidité. Elles doivent conserver les masques souillés réutilisables dans un sac ou un contenant séparé. Elles ne doivent pas toucher l'extérieur du masque lorsqu'elles l'enlèvent et doivent se laver les mains avant de mettre le masque et après l'avoir enlevé.
- Les personnes handicapées ne sont pas tenues d'avoir une preuve écrite qu'elles ne peuvent pas porter de masque. Cependant, vous avez également le droit de leur fournir le service de manières différentes afin d'accommoder leurs besoins médicaux. Songez à offrir des services en bordure de trottoir, individuels ou virtuels.
- Les employés qui ont des problèmes de santé liés au port d'un masque devraient obtenir des directives de leur fournisseur de soins de santé.
- Vous devriez expliquer aux employés [les différences entre les respirateurs, les masques chirurgicaux et les masques non médicaux et quand les porter](#).
- Veillez à ce que le masque ne constitue pas un danger, en restant accroché à des pièces en mouvement ou à de l'équipement, lorsque vous exécutez différentes activités.

Aliments et boissons

- Découragez le partage de nourriture et de boissons. Fermez les fontaines à eau ou remplacez-les par des stations de recharge de bouteilles d'eau. Chaque personne devrait avoir sa propre bouteille d'eau étiquetée.
- Si de la nourriture ou des boissons sont servies, sachez que les personnes qui partagent des ustensiles et se rassemblent autour des zones de restauration peuvent présenter un risque.
- Limitez tout partage de nourriture, d'outils, d'équipement ou de fournitures par les employés.
- Prévoyez des guides physiques, comme du ruban adhésif sur les planchers ou les trottoirs et des affiches sur les murs, afin de garantir que les personnes restent à au moins deux mètres l'une de l'autre lorsqu'elles font la queue pour commander ou prendre un repas.
- Limitez le nombre de personnes qui font le service et exigez qu'elles portent un masque non médical ou un couvre-visage.
- Rappelez aux membres et aux serveurs de se laver les mains avant d'aller chercher de la nourriture ou des boissons.
- Si une cafétéria ou une salle à manger collective est utilisée, servez des repas individuels ou des plats à emporter, et organisez les activités dans des zones séparées.

Lieux de culte



- Évitez d'offrir des options de nourriture ou de boisson en libre-service, comme les buffets, les comptoirs à salades et les débits de boissons. Envisagez d'avoir des boîtes ou des sacs préemballés pour chaque personne.
- Utilisez de la vaisselle et des couverts jetables. Si les articles jetables ne sont pas possibles ou souhaitables, assurez-vous que tous les articles non jetables du service de repas sont manipulés avec des gants et lavés avec du savon à vaisselle et de l'eau chaude ou au lave-vaisselle.
- Les personnes doivent se laver les mains avant de mettre et après avoir retiré leurs gants ou après avoir manipulé directement des articles de restauration utilisés.
- Respectez toutes les précautions en matière de salubrité alimentaire liées à la température et à la conservation des aliments chauds et froids.
- Jetez les restes d'aliments ouverts, décongelés, préparés, cuits ou prêts à consommer.
- Couvrez, étiquetez et protégez tous les aliments qui seront conservés après l'événement (température, humidité, propreté et parasites).
- Sinon, demandez aux membres d'apporter leurs propres aliments et boissons et d'éviter de partager des plats de collation ou d'utiliser leurs mains pour se servir dans le même plat.
- Encouragez les membres à rester assis lorsqu'ils mangent ou boivent, sauf lorsqu'ils le font :
 - pour entrer ou sortir de la zone ou se déplacer vers leur table ou leur siège;
 - pour passer ou prendre une commande;
 - pour aller aux toilettes ou en revenir;
 - pour faire la queue pour faire tout ce qui est décrit ci-dessus ou;
 - lorsque cela est nécessaire pour des raisons de santé et de sécurité.
- Encouragez les membres à porter un masque non médical ou un couvre-visage, sauf lorsqu'ils mangent ou boivent.

Fournisseurs de services externes

- Pour les visites de services externes comme des entrepreneurs :
 - communiquez aux fournisseurs de services vos exigences de sécurité relatives à la COVID-19 avant leur visite et travaillez avec eux pour répondre à leurs exigences de sécurité;
 - maintenez une distance physique aussi grande que possible, réduisez au minimum l'exposition des employés et des participants, portez des masques non médicaux et prévoyez des installations pour le lavage des mains;
 - nettoyez et désinfectez la zone de travail avant l'arrivée du fournisseur de services et après son départ.

Si vous êtes en crise ou si vous connaissez quelqu'un en crise, communiquez avec votre centre hospitalier local, composez le 911 immédiatement ou communiquez avec un [centre d'appels d'urgence de votre région](#).



Il est important de prévoir des ressources et des mesures de soutien en santé mentale pour tous les travailleurs, y compris l'accès à un programme d'aide aux employés, le cas échéant.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, consultez le site de l'[Agence de la santé publique du Canada](#).

Avis de non-responsabilité : Comme les renseignements sur la santé et la sécurité au travail sont appelés à changer rapidement, il est recommandé de consulter les autorités locales de santé publique pour obtenir des directives régionales précises. Ces renseignements ne remplacent pas les avis médicaux ou les obligations prévues par la loi en matière de santé et de sécurité. Bien que tous les efforts soient faits pour assurer que les renseignements sont exacts, complets et à jour, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. Le CCHST ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces renseignements ou des conséquences de leur utilisation.